

## MYCENIEN *to-so-de*, *to-so-jo*

SOMMAIRE: § 1. Problème.—§ 2. *to-so(-de)* à l'intérieur d'un énoncé dont la première partie contient *e-ke(-ge)*.—§ 3. *to-so* et *to-so-de* sans —*de* facultatif.—§ 4. *to-so*, *to-so-de*, *to-so-jo* chez le scribe 24.—§ 5. Interprétation de *to-so-jo*.—§ 6. \**jo* hors de *to-so-jo*.—§ 7. Place initiale du prédicat verbal dans la seconde de deux phrases d'un énoncé complexe.—§ 8. Les plus anciens outils de subordination: verbe tonique + particule enclitique.—§ 9. Ordre principale - subordonnée.—§ 10. Accent et place du verbe en mycénien.—§ 11. Particules et conjonctions.

1. Le mycénien a un démonstratif *to-so*, attesté à un certain nombre d'exemplaires, *e.g.*

PY Fr 1184 (scribe 2)

*ko-ka-ro a-pe-do-ke e-ra<sub>2</sub>-wo to-so | e-u-me-de-i*

Κ. ἀπέδωκε ἔλαινον τό(σ)σον Εὐμήδει

et, à côté de ce *to-so*, un *to-so-ne*<sup>1</sup>, hapax à Mycènes, Au 609.1, sous réserve de la lecture *to*, et de l'interprétation de la tablette peu claire (*to-so-ne go-zo | pe-ra-ko-no* LANA 15), ainsi qu'un *to-so-de* τoσόνδε *e.g.* Es 650.2 (scribe indéterminé)<sup>2</sup>:

*a-re-ku-tu-ru-wo e-ke to-so-de pe-mo*

Ἄλεκτρώων ἔχει τoσόνδε σπέρμο...

Dans un grand nombre d'exemples, néanmoins, *to-so-de* est à lire τoσoσ-δε, démonstratif *to-so* + particule adversative —*de*,

<sup>1</sup> τoσó-νε, avec même particule qu'au premier millénaire ὄ-νε.

<sup>2</sup> Selon C. J. Ruijgh, *Etudes sur la grammaire et le vocabulaire du grec mycénien*, Amsterdam 1967, § 307, en Es 650, où les neuf lignes du recto et les cinq lignes du verso ont la même structure que la ligne 2 citée ci-dessus, et en Eq 146.3

*o-da-a<sub>2</sub> po-ro-te-u e-ke to-so-de pe-mo* GRA ... (scribe 1)

il faudrait comprendre *to-so-de* avec —*de* additif et objet de *e-ke* (peut-être χῶρον) omis. Au contraire, E. Risch (*Studi V. Pisani*, p. 835) pense, avec raison nous semble-t-il, que cet objet peut être *to-so-de* lui-même (*to-so-de* étant alors un vrai démonstratif).

ainsi que l'a bien montré C. J. Ruijgh<sup>3</sup>, et, par exemple, En 609.8 (scribe 1)

*si-ma te-o-jo do-e-ra o-na-to e-ke to-so-de pe-mo*

est à comprendre

Σίμα θεοῖο δοέλα ὄνατον ἔχει· τόσον-δε σπέρμο

Je voudrais montrer que ce *to-so-de* a une variante *to-so*, sans *-de*, quand le démonstratif se trouve à l'intérieur d'un énoncé complet comportant dans sa première partie un verbe personnel, entendant par énoncé complet une portion de texte comprise soit entre une initiale absolue de tablette et un idéogramme, soit entre deux idéogrammes. Cependant, dans deux cas, l'emploi de *-de* n'a rien de facultatif: d'une part quand *to-so-de* se trouvant en tête d'un énoncé simple (à phrase unique), la particule *-de* oppose ou ajoute la mention qu'il introduit à celle qui précède; d'autre part quand, *to-so-de* se trouvant à l'intérieur d'un énoncé complexe (à deux phrases), *-de* relie entre elles deux phrases nominales dont la seconde est dans un rapport de quasi-subordination avec la première, et a pour prédicat *to-so-*, *to-so-de* étant ainsi parallèle, pour la structure syntaxique, à *e-ke-de-* ἔχει-δε- qu'emploie le même scribe (§ 7); dans ce cas, un scribe de Pylos, le scribe 24 de Er 312, emploie, non pas *to-so-de*, mais *to-so-jo*, où je proposerai de voir, non un génitif, mais une combinaison de τόσον et d'une particule autre que *-de*, *-jo*, enclitique, que le mycénien connaît mieux en emploi tonique (type *jo-do-so-si*)

2. C'est tantôt *to-so*, tantôt *to-so-de* qui, sans différence de sens, accompagne *pe-mo* (σπέρμο) dans les textes cadastraux, à l'intérieur d'un énoncé complet dont la première partie comprend un verbe («avoir») à un mode personnel, *e.g.*: en

Ep 539.14 *we-te-re-u i-je-re-u o-na-to e-ke ke-ke-me-na ko-to-na pa-ro da-mo to-so pe-mo* GRA..., et dans la version individuelle correspondant à ce cadastre collectif:

Eb 477 *we-te-re-u o-pi-ti-ni-ja-ta e-ke-ge o-na-to ke-ke-me-na ko-to-na to-so-de pe-mo...* (la mention *t.p.* étant séparée par un blanc de ce qui précède): le personnage ὄνατον ἔχει κ... μέναν κτοίναν (παρὸ δᾶμῶ)· τόσον(δε) σπέρμο

<sup>1</sup> *Etudes*, §§ 306-311.

Et l'on a ainsi:

*to-so* avec *e-ke* chez le scribe 1 de Ep 301.2, 4, 5, 6, et des autres tablettes Ep (212, 539, 617, 704, 705), ainsi que de En 659.5

*to-so-de* avec *e-ke* chez le même scribe 1 (En 659, sauf à la l. 5 qui a *to-so-de*; Ep 301.3, les autres lignes ayant *to-so*; En 74, 467, 609; Eq 146, 213, 887 a; Es 650), ainsi que chez le scribe 41 (Eo 269)

*to-so* avec *e-ke-ge* chez le scribe 1, dans la seconde rubrique de Ep 301, l. 8 à 14)

*to-so-de* avec *e-ke-ge* dans les tablettes individuelles Eb correspondant à Ep (scr. 41)

*to-so-de* avec *e-ko-si* chez le scribe 1 de Eq 146 et chez le scribe 41 de Eb 847

*to-so* avec *e-ko-si* chez le scribe 41 de Eb 901.

Mais, lorsqu'un énoncé complexe ne comprend pas dans sa première partie de verbe personnel, c'est toujours *to-so-de* qui en introduit la seconde partie, chez le scribe 1, en Ep 301.1

*ke-ke-me-na ko-to-na a-no-no to-so-de pe-mo* GRA...

...μένᾱ κτοίνα ἄνωπος· τόσον-δε σπέρμο

et en En 609, e.g. l. 3 (inventaire de terres κτίμενα):

*wa-na-ta-jo-jo ko-to-na ki-ti-me-na to-so-de pe-mo* GRA...

ainsi qu'en En 609.10; 74.1, 11, 20; 659.1, 12, 15, 18; 467.1, 3, 5.

Dans ce cas, le scribe 41:

— tantôt emploie le même formulaire que le scribe 1, avec *to-so-de pe-mo* dans les cadastres Eb et Eo (Eb 818 = Ep 301.1: Eo 247.1 = En 74.11; Eo 160.1 = En 74.20; Eo 269 .1 = En 659.18)

— tantôt —et cela dans le même cadastre Eo— saute tout entière la mention *to-so-de pe-mo* qu'a le scribe 1 dans le cadastre En correspondant (Eo 211.1 = En 609.3; 224.1 = 609.10; 276.1 = 74.1; 444.1 = 659.1; 471.1 = 659.12; 281.1 = 659.15; 268 = 467.3; 371 = 467.5).

On opposera donc l'usage des scribes 1 et 41 pour ce qui est de l'emploi de *to-so/to-so-de* à l'intérieur d'un énoncé complet:

— le scribe 1 a toujours *to-so-de* (*pe-mo*) après phrase nominale, mais tantôt *to-so* tantôt *to-so-de* après phrase verbale (*to-so-de* dans les cadastres En sauf en 659.3) et Eq, mais *to-so* dans le cadastre Ep (sauf en 301.3)

— le scribe 41 a toujours *to-so-de* après phrase verbale, mais tantôt *to-so-de pe-mo* tantôt rien du tout après phrase nominale.

En d'autres termes, dans ces cadastres, l'énoncé peut être complet sans la mention *to-so-de pe-mo*, en quelque sorte redondante, puisque l'idéogramme suffit à exprimer la même chose, et il en est ainsi dans le plus grand nombre des exemples du cadastre Eo (scr. 41). Mais, quand l'énoncé comprend deux phrases, l'une verbale [*e-ke(-qe)*] l'autre nominale, cette dernière est avec la précédente soit en asyndète (*to-so pe-mo*), soit reliée par *—de* (*to-so-de*, le scribe 41 ignorant le style asyndétique).

A cet usage, l'on comparera celui de *—qe* («*τε*») dans certains des inventaires cnossiens de chars, où *-qe* figure, accolée à la négation, à la place des enclitiques (tout comme *—de*) dans la seconde des deux phrases nominales d'un énoncé complet (dans ces inventaires négative), que la particule relie à la précédente, e.g.

Sd 4416.b ]*i-qi-ja, mi-to-we-sa, a-ra-ro-mo-te-me-na*[ *a-ja-*]me-na  
 .a *o-u-qe, a-ni-ja, po-si,* CUR [

(et cf. Sd 4402, 4405, 4412, 4450), la seconde phrase de cet énoncé pouvant être verbale, cf. Sd 4422 b

]i-qi-ja, | *a-ra-ro-mo-te-me-na, o-u-qe, a-ni-ja, po-si, e-e-si*[

ἵππια ἀραρμοτμένα οὔτε ἀνία ποσί ἔενσι

Et l'on fera de *to-so-de pe-mo* une phrase nominale dont le prédicat est *to-so*, et qui est articulée par *—de* à la phrase précédente, nominale elle-même: «terre de telle espèce; et telle quantité de grain»<sup>4</sup>. Entre ces deux phrases existe un rapport consécutif («en sorte que voici la quantité allouée»), de quasi-subordination, qui apparaît encore chez Homère, où «dans une succession de propositions indépendantes, il arrive souvent ... que, de deux

<sup>4</sup> Cf. C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 307: «chaque mention de semence peut être considérée comme une phrase concise dont le sujet est *pe-mo* et qui s'oppose à la phrase précédente, qui décrit la possession de la terre, et dont le sujet est le possesseur».

propositions coordonnées par δέ, l'une soit *logiquement* équivalente à une subordonnée qui dépendrait de l'autre»<sup>5</sup>, subordonnée à valeur consécutive, ou causale, concessive, temporelle<sup>6</sup> *e.g.* A 10 νοῦσον ἀνά στρατὸν ὤρσε κακὴν, ὀλέκοντο δὲ λαοί, où la seconde proposition commence par un prédicat suivie de comme dans le cas de phrases mycéniennes à prédicat *to-so* suivi de —*de* (cf. § 8).

3. A l'intérieur d'un énoncé, l'on trouve donc :

a) *to-so* ou *to-so-de* lorsque la première partie de l'énoncé comprend un verbe à un mode personnel, le choix entre les deux étant largement affaire de préférence de scribe (§§ 2, 5).

b) uniquement *to-so-de* lorsque l'énoncé est constitué par deux phrases nominales dont la seconde est dans un rapport de quasi-subordination avec la première.

c) Mais on a seulement *to-so* quand le début de l'énoncé comprend un seul terme qui, à un cas autre que le nominatif, ne peut être en rapport de coordination avec le *to-so* qui le suit :

En 609.1 (scribe 1) *pa-ki-ja-ni-ja to-sa da-ma-te DA 40* («à P.» : locatif). Mais ce *to-so* peut être lui-même coordonné à un démonstratif suivant, qui lui est relié par —*de* :

En 609.2 *to-so-de te-re-ta e-ne-e-si VIR 14*

Et ce *to-so-de* apparaît dans des conditions différentes de celles où figurent les exemples déjà vus : il est initial d'un énoncé constitué par une phrase unique, à Cnossos et à Pylos.

A Pylos, des scribes divers emploient *to-so-de* à l'initiale d'un énoncé, dans des textes où —*de* a tantôt une valeur additive, tantôt une valeur adversative. Ainsi chez le scribe 1, —*de* est adversatif dans les séries Na, Ng, Nn, où *to-sa-de* introduit les mentions de remise après les mentions de l'imposition régulière<sup>7</sup>, *e.g.* Ng 319 *de-we-ro-a<sub>2</sub>-ko-ra-i-ja SA 1239 to-sa-de o-u-di-do-to SA 457* ou, pour la province non plus proche, mais lointaine :

Ng 322 *pe-ra<sub>2</sub>-ko-ra-i-ja SA 200[ to-sa-de o-u-di-do-to SA [ : «τόσα-δε οὐ δίδονται»* ou encore Na 568.1 ]*wa SA 30 to-sa-de na-u-do-mo*

<sup>5</sup> P. Chantraine, *Grammaire homérique* II, p. 357; et voir note 40.

<sup>6</sup> P. Chantraine, *loc. cit.*, pp. 357-358.

<sup>7</sup> C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 309.

*o-u-di-do-si* τόσσα-δε ναύδομοι οὐ δίδονσι (et cf. Na 395 où le début du texte manque:

] *to-sa-de pe-i ke-u-po-da e-sa-re-u e-re-u-te-ro-se* SA 15  
 τόσσα-δε σφεις -ᾶς ...-εὺς ἐλευθέρωσε

ainsi que Na 104, 106, 894, 252, 284, 425, 923, 941; Nn 1357. Chez le *scribe 1*, —*de* est par ailleurs additif, ajoutant une seconde mention *to-so*— à une première mention *to-so*, en En 609.2 dont l'intitulé comprend deux parties articulées par —*de*:

*pa-ki-ja-ni-ja to-sa da-ma-te* DA 40 *to-so-de te-re-ta e-ne-e-si* VIR 14

ainsi que dans un exemple (le seul exemple de *to-so-de* des tablettes *o-ka*) où *to-so-de*, il est vrai, n'est pas initial d'énoncé; mais il ajoute clairement le décompte des compagnies militaires à celui des officiers individuellement désignés dans la première partie de l'énoncé: An 654.11-15<sup>8</sup>:

*ta-ti-go-we-wo o-ka vo-wa* | *po-ki-ro-go pe-ri-no de-u-ka-ri-jo* |  
*ra-pe-do do-go-ro pe-ri-ra-wo* | *e-no-wa-ro to-so-de pe-di-je-we* |  
*wa-wo-u-de ke-ki-de* VIR 10.

Chez le *scribe 2* des textes Jn concernant les forgerons<sup>9</sup>, à une première mention disant (après le toponyme initial d'énoncé)

*ka-ke-we ta-ra-si-ja e-ko-te* χαλκῆφες ταλανσίαν ἔχοντες (Jn 389.1; 310.1; 693.1, (5; 431, 1, 16; 605.1; 750.1; 725.1; 692.1; 320.1; 601.1; 415.1; 478.1; 845.1; probablement 937.1 ]*me-no ka-ke-we ta-ra-si-ja* [ ), s'oppose une seconde mention, articulée à la première par —*de*, *to-so-de a-ta-ra-si-jo ka-ke-we* τόσσοι-δε ἄταλάνσιοι χαλκῆφες (Jn 389.11; 31.6; 431.9, 22; 750.12 et 658.12, sans *ka-ke-we*; 692.4; 320.13; 706.16; 601.11; 415.9; 478.9), *to-so-de a-ta-ra-si-jo* dans des tablettes mutilées, 413.6; 927 (et seulement *a-ta-ra-si-jo*, sans *to-so-de ... ka-ke-we*, 693.10; 605.6; 832.3, 13; 845.10).

Dans les mêmes tablettes Jn, *to-so-de*, sert, par ailleurs, à ajouter la mention de la quantité de bronze que reçoivent les forgerons qui ont une *ta-ra-si-ja* (*to-so-de ka-ko e-ko-si* 706.13, et,

<sup>8</sup> C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 310.

<sup>9</sup> C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 309; E. Risch, *Studi V. Pisani*, p. 835.

sans *e-ko-si*, avec *to-so* prédicat, *to-so-de ka-ko* 389.10; 431.7, 20; 658.11; 725.10, 25; 320.11; 415.7; 478.7; 845.8; 413.4 et avec, en plus, *e-pi-da-to* (ἐπίδοστος), *to-so-de e-pi-da-to ka-ko* 389.7), d'une part, et d'autre part, à introduire un décompte d'esclaves après la mention des forgerons, à laquelle ce décompte est articulé par —*de*: *to-so-de do-e-ro*, en 605. 9, après une rubrique concernant les *a-ta-ra-si-jo ka-ke-we*; 310.11, après une rubrique *to-so-de a-ta-ra-si-jo ka-ke-we*; 706, au verso d'une tablette, dont le recto a une dernière rubrique commençant par *to-so-de a-ta-ra-si-jo*: dans ces deux derniers exemples, un second *to-so* est relié par —*de* à un *to-so—de* précédent, dont la particule —*de* a pour fonction d'articuler deux parties du texte.

Il en est de même chez le *scribe* 3 de Vn 10<sup>10</sup>, texte articulé en deux parties reliées par un —*de* s'ajoutant à un premier *to-sa—*, auquel, au milieu de la seconde partie, est relié un second *to-sa—*, au moyen également de —*de*:

*o-di-do-si du-ru-to-mo* / *a-mo-te-jo-na-de e-pi-[-.]ta* 50 / *a-ko-so-ne [qe]* 50 /  
 ὄ-δι-δο-σι δρυτόμοι ἀρμοτειῶνά-δε ἐπί[-]τα 50 ἄξονέσ[τε] 50

*to-sa-de ro-u-si-jo a-ko-ro a-ko-so-ne* 100 *to-sa-de e-pi-[-.]ta* 100  
 τόσα-δε Λούσιος ἄγρός ἄξονες 100 , τόσα-δε ἐπί[-]τα 100

Et c'est à un premier *to-sa* que s'oppose *to-sa-de* chez le *scribe* 221 de KN Ga 1560.6-7 (seul exemple cnoisien de *to-so-de*):

*to-sa* AROM 58 *to-sa-de o-pe-ro* AROM 31: τόσα-δε ὄφελος<sup>11</sup>

4. De l'étude de ces emplois, il ressort que, si la particule de *to-so-de* est facultative à l'intérieur d'un énoncé après un mode personnel (type N ... *e-ke(-qe)* ... *to-so(-de) pe-mo*), sa présence après de *to-so* est constante dans deux cas:

a) à l'initiale de l'énoncé lorsque la mention qu'introduit *to-so-de* offre un caractère additif ou adversatif par rapport à celle qui précède (et qui contient souvent *to-so* elle-même): § 3.

b) à l'intérieur de l'énoncé, où —*de* sert à relier deux phrases nominales en rapport de quasi-subordination.

<sup>10</sup> C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 310.

<sup>11</sup> C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 306.

Or, il semble que, pour distinguer ces deux emplois, le scribe 24 (responsable de Er 880, 312, Un 718 [ainsi que de Wa 731]<sup>12</sup>), emploie deux formes différentes: un *to-so-de* correspondant au *to-so-de* initial d'énoncé des scribes 1, 2, 3 de Pylos, 221 de Cnossos; un *to-so-jo*, correspondant au *to-so-de* intérieur, à *-de* constant après le début d'énoncé qu'est une phrase nominale, des scribes 1 et 41 de Pylos, tandis que l'emploi qu'il fait de *to-so* correspond à celui qu'en font les autres scribes, le scribe 1 de En 609, le scribe 2 de Fr 1184.

Dans les textes dûs au scribe 24, *to-so* est en effet le démonstratif normal, et se trouve:

— postposé au complément d'objet en Un 718.3

*do-so-mo to-so e-ke-ra<sub>2</sub>-wo | do-se*

comme en Fr 1184 (*e-ra<sub>2</sub>-wo to-so*: § 1)

— préposé au nominatif de rubrique dans un énoncé complet en Er 312.5 *te-re-ta-o to-so pe-ma GRA...*<sup>13</sup>

Er 880.8 *ku-su-to-ro-qa to-so pe-ma*

après un terme à une forme casuelle autre que le nominatif, (génitif pluriel pour *te-re-ta-o*, datif singulier pour *ku-su-to-ro-qa* «total»: \*ξυν-τροκ<sup>w</sup>ξ) comme en En 609.1 (*pa-ki-ja-ni-ja to-sa da-ma-te*: § 3). Ces emplois sont tout à fait conformes à ceux que nous font connaître les autres textes, jusque dans l'ordre des mots: épithète, *to-so* est postposé au nom auquel il se rapporte; prédicat d'une phrase nominale, il est au contraire préposé.

Pour ce qui est de *to-so-de*, le scribe 24 l'emploie en tête d'un énoncé complet. C'est le cas pour

*to-so-de ra-wa-ke-ta do-se | CAP<sup>m</sup>*

en Un 718.9, texte comprenant les offrandes à Poséidon, articulées deux à deux, de *e-ke-ra<sub>2</sub>-wo* (*e. do-se*: 1.2-3), du *da-mo* (*o-da-a<sub>2</sub> da-mo*, l. 7), du *ra-wa-ke-ta* (*to-so-de r. do-se*: l. 9), du *wo-ro-ki-jo-ne-jo ka-ma* (*o-da-a<sub>2</sub> w.k.*: l. 11), avec, comme en Jn 310.11, 706 Vo 1 (scribe 2), Vn 10 (scribe 3), un *to-so-de* qui articule les deux parties principales du texte; l'articulation secondaire qui figure

<sup>12</sup> Wa 731 *do-so-mo | ]o-wi-de-ta[-i* est une «étiquette», inutilisable pour le dossier *to-so-de | to-so-jo*.

<sup>13</sup> Voir C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 308.

à l'intérieur de chacune de ces parties est exprimée par *o-da-a<sub>2</sub>* qui contient lui-même —*de*<sup>14</sup>.

Comme en un 718.9, *to-so-de* se trouve en tête d'un énoncé complet, et est, de plus, couplé avec le *to-so* de la rubrique précédente (cf. KN Ga 1530.7; et, à Pylos, après un premier *to-so*—*de* à —*de* articulant les deux parties du texte, le second *to-so-de* de Vn 10.5, Jn 310.11, 706.Vo 1):

Er 880.3-4 *to-so*[ *pe-ma* GRA 30[ + 20 / *to-so-de* [*a-ki-ti-*] *to pe-ma*  
GRA 44 (le *to-so* [de la l. 3 pourrait être un *to-so*-[*jo*)  
5-6 *to-sa we-je*[-*we* ] 1100[ *to-sa-de su-za*[ ] 1000

Er 312.5-6 *te-re-ta-o to-so pe-ma* GRA 30 / *to-so-de te-re-ta* VIR 3, cf.  
En 609.1-2 *pa-ki-ja-ni-ja to-sa da-ma-te* DA 40 / *to-so-de te-re-ta*  
*e-ne-e-si*,

de structure syntaxique comparable, à ceci près qu'en En 609 est ajouté un prédicat verbal, presque redondant pour le sens (cf., à cet égard, le *to-so-de ka-ko* / *to-so-de ka-ko e-ko-si* des tablettes Jn ou le *a-ni-ja po-si* (*e-e-si*) des tablettes Sd de Cnossos (§ 2).

Le scribe 24 emploie donc, à côté de *to-so*, un *to-so-de* (τόσονδε), initial d'énoncé complet comme il l'est ailleurs (scribes 1, 2, 3 de Pylos, 221 de Cnossos), mais non intérieur (comme il l'est chez les scribes 1 et 41 des autres cadastres). Les données combinatoires donnent à penser que ce qui en tient lieu, c'est *to-so-jo*. L'on comparera au *to-so-de* du scribe 1 de

Ep 301.1 *ke-ke-me-na ko-to-na a-no-no to-so-de pe-mo* ou de

En 609.3 *wa-na-ta-jo-jo ko-to-na ki-ti-me-na to-so-de pe-mo*,

le *to-so-jo* du scribe 24 de

Er 312.1-2 *wa-na-ka-te-ro te-me-no* / *to-so-jo pe-ma*

7-8 *wo-ro-ki-jo-ne-jo e-re-mo* / *to-so-jo pe-ma*

5. L'interprétation de *to-so-jo* fait difficulté. On y voit habituellement un génitif de prix<sup>15</sup>. Mais, morphologiquement satisfaisante, cette explication est difficile pour la syntaxe, en raison

<sup>14</sup> Nous lirions volontiers cette particule *o-d(e)-ha*, avec un premier *a* qui serait une voyelle graphique, d'emploi consécutif à l'élision, un exemple de graphie comparable pouvant être offert par *ko-to-no-o-ko* \*κτοιν-ηοχος, à côté de *a-ni-ρ-ko* άνι-οχος. Mais *o-da-a<sub>2</sub>* appelle lui-même une autre étude.

<sup>15</sup> Sur le génitif de prix, voir Schwyzler, *Griech. Gramm.*, p. 125.

de l'absence d'accord entre *to-so-jo* et *pe-ma* (non *\*pe-ma-to*), et du caractère étrange que présenterait une construction comme «(terrain) de tant (*to-so-jo*) quant au grain (*pe-ma*, accusatif de relation)», dont la bizarrerie serait accrue par la coexistence, dans le même texte, du *to-so pe-ma* attendu (l. 5, et cf. 880.8).

Dans ces conditions, l'on se demandera s'il ne faut pas abandonner la lecture quasi-évidente à première vue de *to-so-jo* par τὸσοῖο génitif, et faire du *to-so-jo pe-ma* du scribe 24 l'équivalent du *to-so-de pe-mo* des scribes 1 et 41 des autres cadastres: une combinaison du démonstratif et d'une particule articulant l'une à l'autre les deux phrases nominales d'un énoncé, en d'autres termes, un τὸσον-γο de même structure que τὸσον-δε.

L'on pourrait objecter à cette lecture qu'il aurait pu se produire une action de sandhi faisant attendre une autre graphie. Mais la particule, si elle a existé en cet emploi, a pu se comporter comme un mot: avec l'autre particule enclitique, —*de*, le mycénien écrit *da-mo-de(-mi)*, PY Ep 704.5, et non *\*da-mo-ze—* (δᾶ-μός-δε μιν).

L'on pourrait objecter, par ailleurs, à l'interprétation de *to-so-jo* comme syntagme *to-so* + particule —*jo*, équivalant au *to-so-de* intérieur d'énoncé après phrase nominale, qu'il ne semble pas y avoir d'autres mots mycénien en —*jo* ou —*o* qui révéleraient un usage analogue. Mais le même type d'objection peut être formulé à l'encontre de l'interprétation par un génitif: il n'y a certainement aucun des textes, pourtant nombreux, où l'on trouve *to-so*, qui offrirait un usage analogue du démonstratif employé au génitif de valeur au lieu d'être accordé au substantif qu'il accompagne. En tout état de cause, *to-so-jo*, ne se trouvant que dans ce texte, est une particularité propre au scribe 24, qui en offre d'autres<sup>16</sup>. Et, si la lecture de *to-so-jo* est ambiguë, des deux interprétations en présence, l'une a un parallèle en mycénien, mais non l'autre: un *to-so-jo* génitif, en regard de la formule habituelle où le démonstratif et le substantif sont accordés, et qu'emploie le scribe 24 lui-même (*to-so pe-ma* 312.5; 880.8), serait tout à fait isolé en mycénien. Au contraire, même s'il n'existe pas

<sup>16</sup> Emploi du datif en *-i* (et non *-e -ei*) dans les thèmes consonantiques autres que sigmatiques (*po-se-da-o-ni* Un 718.2); *pe-ma* avec *\*-ŋ > -a* et non *-o* comme dans le *pe-mo* des scribes 1 et 31 de Pylos (cadastres Ep/Eb).

d'autres termes dans lesquels on puisse reconnaître un *—jo* final comme particule, un *to-so—jo* τόσον-γο, syntagme terminé par une particule enclitique, a un parallèle fonctionnel dans le *to-so—de* des scribes 1 ou 41. Alors que :

a) *to-so* comme épithète postposée et comme prédicat préposé d'une phrase nominale unique, commençant par un mot à un cas autre que le nominatif est employé de la même façon par les autres scribes (scr. 24 en 318.2; 1 en EN 609.1; 2 en Fr 1184); et que :

b) *to-so-de* initial d'un énoncé pouvant faire suite à une rubrique comprenant elle-même *to-so*, est également employé de la même façon chez le scribe 24 (en 718.9; 880.4,6; 312.6) et les autres (à Pylos 1 en En 609.2; 2 dans les tablettes Jn; 3 en Vn 10; à Knossos 221 en Ga 1530),

c) au contraire, dans les textes cadastraux, à l'intérieur d'un énoncé complet, l'usage des scribes varie <sup>17</sup> :

— le scribe 1 a toujours *to-so-de* après phrase nominale, mais après phrase verbale hésite entre *to-so* et *to-so-de*, parfois au gré des circonstances (*to-so* est employé au lieu du *to-so-de* des autres lignes en En 659.3 parce que la ligne est longue);

— le scribe 41, qui peut se passer complètement de la mention *t.p.*, et qui, quand il s'en sert, la sépare le plus souvent par un blanc de ce qui précède, n'emploie jamais l'asyndète, mais seulement *to-so-de* (après phrases nominales et verbales) [et cf. note 48];

— le scribe 24, refuse l'asyndète comme le scribe 41, et distingue pour sa part :

*to-so pe-ma* (312.5; 880.8) à l'intérieur de l'énoncé après un mot unique à une forme casuelle autre que le nominatif;

*to-so-de pe-ma* à l'initiale de l'énoncé (880.4), en liaison avec une rubrique précédente contenant elle-même un démonstratif initial *to-so*;

*to-so-jo pe-ma* à l'intérieur de l'énoncé après une première phrase nominale (312.2, 8; 880.3 [?]) : *—jo* chez le scribe 24, comme *—de* chez les scribes 1 et 41, articule une phrase nominale à prédicat *to-so* à la phrase nominale qui précède immédiatement ce dernier.

<sup>17</sup> Cf. § 2.

Il y a donc des «scribes asyndétiques», comme 1, et d'autres qui ne le sont pas (84, 41) pour ce qui est de l'usage de *to-so* / *to-so-de* à l'intérieur de l'énoncé (et cf. note 48 pour l'usage que fait des particules apodotiques ainsi que de *e-ke-ge* le scribe non asyndétique 41).

6. L'interprétation \*τόσον-γο semble donc pouvoir se fonder sur des données philologiques combinatoires, qui font de *to-so-jo* un équivalent fonctionnel —propre au scribe 24— du *to-so-de* intérieur (après phrase nominale) des scribes 41 et surtout 1. Elle pourrait être corroborée, par ailleurs, par d'autres données mycénienes, ainsi que par des données comparatives.

Une particule *jo*— existe en mycénien, accolée au prédicat, le plus souvent verbal (type *jo-do-so-si* \*ὄ-δωσονσι), parfois aussi nominal (*o-za-mi*[ PY An 37.1, qu'on ne peut guère compléter qu'en *o-za-mi[-jo, ὄ + ζᾶμιοι* «sujets à pénalité», cf. *za-mi-jo* KN As 1517). Cette particule, dont l'étymologie a suscité des discussions<sup>18</sup>, et dont la fonction appellerait une étude particulière, est, en gros, une particule d'énumération (ce qui est normal pour une forme appartenant à un thème pronominal \**yo* connu ailleurs pour spécifier les termes d'une énumération<sup>19</sup>, et dont l'anaphorique correspondant figure dans les particules d'énumération skr. *i-ti* lat. *i-tem*). La particule myc. *jo*— (qui a un doublet graphique *o*—, \**y*- étant en train de ou venant de passer à *h*- en mycénien) précède un prédicat suivi par les sujets et/ou les objets énumérés, et se trouve à ce titre souvent en tête de l'énoncé qu'elle annonce, sans valeur sémantique propre autre que déictique (tout comme, par exemple, *nu* du thème de pronom \**no*- peut en hittite se trouver, non seulement à l'intérieur d'un énoncé où il relie des phrases entre elles, mais aussi à l'initiale absolue de cet énoncé, qu'il introduit)<sup>20</sup>. Et l'on a, e.g., Jn 829

*jo-do-so-si ko-re-te-re du-ma-te-ge* / *po-ro-ko-re-te-re-ge ka-ra-wi-po-ro-ge*, etc.<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> Voir J. T. Hooker, *IF* 73, 1968, pp. 72-77; J. Chadwick, *IF* 75, 1970, pp. 97-104.

<sup>19</sup> Voir E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, p. 220.

<sup>20</sup> Friedrich, *Hethitisches Elementarbuch*<sup>2</sup>, Heidelberg 1960, §§ 307-308, pp. 155-156.

<sup>21</sup> Les sujets de δώσονσι sont des noms de fonctionnaires et de desservants de sanctuaires, dont les uns sont clairs (*ka-ra-wi-po-ro* κλαῖφι-φόρος) et les autres moins (*ko-re-te-re* κολετήρες [?], etc.).

Formellement, le même *jo* pourrait se retrouver dans *to-ro-jo*. La différence est que, dans un cas, se trouvant à l'initiale d'un énoncé, où l'on s'attend à trouver un mot accentué, *jo—* est tonique (et suivi d'un verbe vraisemblablement enclitique: *jo—do-so-si*), mais dans l'autre, postposé à un démonstratif, *—jo* est enclitique. Mais ce n'est pas là une difficulté réelle: les données comparatives enseignent que les particules d'origine pronominales ont connu concurremment des emplois toniques et atones (cf.  $v\bar{u}v / vuv$ )<sup>22</sup>, et, pour ce qui est de *jo—*, forme non fléchie du thème de relatif, si le mycénien *jo—* est seul à attester un emploi tonique, des emplois enclitiques apparaissent ailleurs. Un enclitique \**yo* est connu en effet:

a) comme particule de phrase en hittite, *-ya-* «et»<sup>23</sup>;

b) comme élément, devenu morphème, postposé dans des syntagmes nominaux: d'une part, dans l'adjectif déterminé du slave, en *-je*<sup>24</sup>, d'autre part dans l'une des formes du génitif de la flexion thématique, \**-o.yo*, dont l'analyse \**-os.yo*<sup>25</sup> paraît bien préférable à l'analyse \**-o.syo*, en raison du caractère inconnu par ailleurs d'un \**-syo*, de la forme en *-as* < \**-os* qu'a en hittite le génitif de la flexion en \**-o-*, de l'emploi parallèle de *-yo* dans une flexion d'adjectif, alors que génitif et adjectif sont tous deux des déterminants nominaux, qui, dans les syntagmes déterminatifs où ils figurent, ont pu être articulés par la particule au substantif qu'ils accompagnent<sup>26</sup>.

c) comme postposée à un prédicat verbal, puisqu'on explique certaines formes relatives du celtique (3èmes p. sg. et plur., et anciennement 1ère p. plur.) à partir de formes à particule \**yo* postposé, l'inscription gauloise d'Alise-Sainte-Reine conservant l'une de ces formes sans altération phonétique<sup>27</sup>:

<sup>22</sup> Voir C. J. Ruijgh, *L'élément achéen dans la langue épique*, Amsterdam 1957, pp. 57-67. Nous présentons ailleurs des faits connus à cet égard.

<sup>23</sup> J. Friedrich, *Heth. Elem.*<sup>2</sup>, pp. 154-155.

<sup>24</sup> Voir A. Vaillant, *Grammaire comparée des langues slaves* II, 1958, § 245; E. Benveniste, *Problèmes*, p. 218.

<sup>25</sup> L'analyse \**-os.yo* du génitif thématique est celle de C. Watkins, *Celtica* 6, 1963, p. 16 n. 1; E. Hamp, *BSL* 66, 1971, p. 225 n. 14.

<sup>26</sup> Sur la fonction articulaire du relatif, voir E. Benveniste, *Problèmes*, p. 217.

<sup>27</sup> Sur celles des formes relatives du celtique qui s'expliquent par une posposition de \**yo*, voir R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish*, Dublin 1966 (réimpr. 1966),

*Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon etic gobedbi dugiiontiio Ucuetin in Alisia* «Martialis, fils de Dannotalos, a consacré à Ucuëtis cet édifice ... en compagnie des prêtres (?) qui honorent (?) U. dans Alise»<sup>28</sup>.

7. Il vaut la peine de s'attarder sur l'emploi de *dugiiontiio* dans ce texte, parce qu'il peut, d'une certaine manière, être comparé à celui d'un *to-so-jo* compris comme *to-so—jo*. Dans l'un et l'autre cas, en effet, *-yo* se trouve accolée au prédicat (là verbal, ici nominal) qui est le premier mot de la seconde phrase d'un énoncé complexe, et cette structure syntaxique semble confirmée par certains usages hittites de *-ya* < \**yo*. Cette particule de phrase enclitique, très largement employée en hittite au sens de «et» (après voyelle, en distribution complémentaire avec *-a-*, postconsonantique) peut en effet se trouver non seulement en tête de toute phrase d'un énoncé suivi autre que la première, mais, de plus, à l'intérieur d'un énoncé complexe comprenant deux prédicats, dont le second, comme *dugiionti-io* ou *to-so—jo*, est initial de proposition, et suivi de la particule:

*duTUŠI -in-pat šāk paḥši-ia-an* «nur die Sonne erkenne an und schütze in»<sup>29</sup>.

Et si *dugiionti-io*, *paḥši-ia* apparaissent dans le même contexte syntaxique, il n'en va pas autrement en mycénien de *to-so—jo*, prédicat (nominal) initial de la seconde phrase d'un énoncé complexe, ni, avec une autre particule, *—de*, de *to-so—de* (intérieur), prédicat nominal, ou de *e-ke-de—*, prédicat verbal, eux aussi à l'initiale du second segment de l'énoncé. L'on a, en effet, chez le scribe 1, auteur, entre autres du

*wa-na-ta-jo-jo ko-to-na ki-ti-me-na to-so-de pe-mo ...* de En 609.3,  
*pa-ka-a-ka-ri a-ki-ti-to e-ke-de-mi a<sub>2</sub>-ku-mi-jo SA 6*

Dans ce texte sont articulées, au moyen de *—de*, deux phrases, l'une nominale, *pa-ka-a-ka-ri a-ki-ti-to* («à P. ᾄκτιτος [?]»), l'autre

§ 509, p. 323; Thurneysen pose \**yod*; c'est au contraire un *yo* non fléchi que pose C. Watkins, *Celtica* 6, 1963.

<sup>28</sup> Texte et traduction pris chez Dottin, *La langue gauloise*, 1920, n° 33. Pour la traduction «?qui honorent» de *dugiiontiio*, voir note 38; pour l'interprétation de *gobedbi* comme instrumental, M. Lejeune, *Annales de Bretagne* 77, 1970, p. 670.

<sup>29</sup> J. Friedrich; *Heth. Elem.*<sup>2</sup> § 303, p. 154.

verbale *e-ke-de-mi a<sub>2</sub>-ku-mi-jo* ἔχει-δέ-μιν Ηα. (nom propre de lecture incertaine), dont le prédicat se trouve, comme dans le cas de *dugiionti-io* et de *paḥsi-ia*, ainsi que de *to-so—jo, to-so—de*, en tête de la seconde phrase d'un énoncé complexe. Cette seconde phrase a été rajoutée par le scribe au-dessus de la ligne, et dans un autre exemple de seconde phrase ainsi rajoutée, le prédicat se trouve également en tête (après la négation, qui, proclitique, le précède toujours):

Ad 686 (scr. 23): *pu-ro ke-re-za ra-wi-ja-o ko-wo*, phrase nominale («à Pylos *k.* (peu clair) -ᾶων κόρφοι) suivie d'une phrase verbale commençant par *o-u-pa-ro-ke-ne[-to* οὐ παρογένετο (où la lacune ne permet pas de savoir si le verbe était suivi d'une particule). Dans un troisième exemple mycénien de verbe initial d'une phrase, celle-ci est également la seconde phrase d'un énoncé complexe, dont la première partie est une phrase nominale:

Ad 684 (scribe 23) *pu-ro ti-nwa-ti-ja-o i-te-ja-o ko-wo* VIR 5 *ko-wo* 2 («à Pylos ... -ᾶων [ethnique] ... -ᾶων [?] κόρφοι)

*a-pu-ne-we e-re-ta-o ko-wo* ἀπυνέφει \*ἔρετάων [«étant rameur»] κόρφο<sup>30</sup>.

Et le *a-ke-ge wa-tu* de PY Tn 316.v.1 (scr. 44) offre le même schéma syntaxique.

Cette place du prédicat verbal, non seulement en gaulois ou en hittite, mais en mycénien, et cela dans des textes écrits par des scribes différents, 1 (*e-ke—*) 23 (*o-u-pa-ro-ke-ne[-to, a-pu-ne-we*), 44 (*a-ke-ge*) est notable, car le verbe est normalement final en indo-européen<sup>31</sup>. Sa place dans ces textes, en tête de la seconde phrase d'un énoncé complexe, doit s'expliquer par des phénomènes d'accentuation, en rapport avec le développement de la subordination.

8. Il est en effet bien connu que le verbe a été atone en indépendante, mais tonique en subordonnée<sup>32</sup>. Et, s'il peut être

<sup>30</sup> Voir C. J. Ruijgh, *Etudes*, § 118 pour le peu clair *a<sub>2</sub>-ku-mi-jo*.

<sup>31</sup> Voir notamment B. Delbrück, *Altindische Syntax*, Halle 1888, p. 17; E. Kieckers, *Die Stellung des Verbs im Griechischen und in den verwandten Sprachen*, p. 43. L'affirmation selon laquelle le verbe i.e. est final, que nous présentons schématiquement de manière abrupte, a besoin d'être nuancée, comme l'a bien montré J. Gonda, *Remarques sur la place du verbe dans la phrase active et moyenne en langue sanscrite*, Utrecht 1952 (étude dont on trouvera les résultats résumés dans *Four Studies*, pp. 7-10).

<sup>32</sup> Voir notamment Delbrück, *Aind. Synt.*, p. 35; Wackernagel, *Kleine Schriften*, pp. 93-102 (= *IF* 1, 1892); Hirt, *Indogermanische Grammatik* V, Heidelberg 1929,

final aussi bien en principale qu'en subordonnée (conjonctive) <sup>33</sup>, sa place peut différer dans les deux types de propositions: en principale, en tant qu'atone, il peut se trouver à la place des enclitiques (cf. myc. *jo—do-so-si* \**ǝ-δωσσονσί*) <sup>34</sup>, et en subordonnée, en tant que tonique, à l'initiale de la phrase, qui est toujours accentuée en indo-européen <sup>35</sup>. Si donc l'on trouve en cette position un *e-ke—de* ou un *dugionti-io*, on peut les présumer toniques, et interpréter leur tonicité comme indiquant «que la phrase où figure ce verbe n'est pas autonome pour le sens» <sup>36</sup>, mais est subordonnée à la précédente <sup>37</sup>. Et c'est en tant que verbes toniques de subordonnées que *paḥši-(ia)* en hittite, *dugionti(-io)* à Alise,

pp. 293-294; A. Meillet, *BSL* 34, 1933, pp. 122-130, qui a montré que cette formule s'étendait aux prédicats nominaux.

<sup>33</sup> Voir par exemple B. Giseke, *Homerische Forschungen*, Leipzig 1864, pp. 48 sq., pour des exemples homériques de verbe final dans les subordonnées.

<sup>34</sup> Sur l'enclise du verbe, voir Wackernagel, *Kl. Schr.*, pp. 93-102; O. Behagel, *KZ* 56, 1929, pp. 276-281; pour le védique, L. Renou, *Symbolae linguisticae ... Kurylowicz*, 1965, p. 230. Il est difficile de déterminer les circonstances dans lesquelles le verbe est final, ou à la place des enclitiques en proposition principale: voir Hirt, *Idg. Gramm.*, pp. 338-365. Nous montrerons ailleurs que la position enclitique peut servir à souligner une articulation forte dans l'énoncé, étant ainsi une variante (en parataxe) de la position initiale (en quasi-subordination).

<sup>35</sup> Une phrase i.e. commence par un mot tonique (autre qu'un verbe, dont la tonicité a valeur subordonnante), c'est-à-dire, pratiquement, soit par un nom soit par un pronom, fléchi, ou non (particule). Après ce premier mot tonique, les enclitiques se succèdent dans ordre stéréotypé tel que les particules non fléchies viennent en premier, suivies éventuellement des pronoms fléchis, et, e nfin, du verbe (atone). Cet ordre des mots est bien illustré en mycénien par *da-mo-de-mi pa-si* (Ep 704.5) *δαμός-δε-μιν φασι*. Cette présentation des faits est très sommaire. Mais le problème de la place du verbe est trop vaste pour qu'on en donne plus qu'un grossier aperçu ici. On se contentera de signaler, à titre d'exemple, un cas particulier qui en montre la complexité: si le verbe principal peut suivre le, particules initiales de phrase (cf. *jo—do-so-si*), et si l'augment est, grammaticalisée une ancienne particule de phrase, vivante comme telle en hittite (*-a-*, enclitique) et louvite (*a-*, tonique) [voir C. Watkins, *Celtica* 6, 1963, p. 15], un verbe à un temps du passé comme *ἔδοξε*, ne se trouve anciennement, qu'en apparence en début de phrase dans les exemples nombreux du type *ἔδοξε τῇ βουλῇ* (/τῷ δῆμῳ): la véritable initiale ancienne de phrase est la particule *e-*, et le verbe est originellement en position enclitique dans ces expressions, auxquelles on opposera par ex. *δοκεῖ δέ μοι*, Thc. VI 34, 2.

<sup>36</sup> A. Meillet *BSL* 34, 1933, p. 124.

<sup>37</sup> Sur la tonicité du verbe comme instrument de subordination, voir, pour le védique, L. Renou, *Grammaire de la langue védique*, 1952, § 445.

*e-ke(—de)* , *a-ke(-qe)* (*o-u-*)*pa-ro-ke-ne[-to]* , *a-pu-ne-we* à Pylos, apparaissent en tête de phrase, les prédicats nominaux *to-so(—de)*, *to-so(—jo)* se trouvant en même position.

La relation de chacune de ces phrases avec la précédente s'exprime essentiellement par l'emploi d'un prédicat tonique, donc initial, mais, aussi, accessoirement, par celui d'une particule qui, à l'origine, a une simple valeur de liaison («et»), reliant la portion de l'énoncé où elle se trouve à celle qui la précède immédiatement:

myc. ... *a-ki-ti-to e-ke-de-mi...*: «... ἄκτιτος; et (mais) Ἡα. le possède»

*wa-na-ta-jo-jo ko-to-na ki-vi-me-na to-so-de pe-mo* «terre κτιμέ-  
vā de W.; et telle est la quantité de grain»

*wa-na-ka-te-ro te-me-no to-so-jo pe-ma*: «τέμενος du φάναξ; et telle est la quantité de grain»

gaul. ... *gobedbi dugiontiio*: «pour les prêtres; et ils honorent»<sup>38</sup>  
où *-de, -jo, -io* signifient «et», comme en hittite *-ya*, qui est clairement une conjonction de coordination (cf. ... *šāk pahšī-ia*: «erkenne an und schütze»).

Dans ces énoncés complexes, à deux phrases, c'est la seconde, reliée à la première, mise en *relation* avec elle au moyen de la particule, qui, dans l'enchaînement de l'énoncé, est affectée d'un indice de subordination, la tonicité du verbe, qui se manifeste par la place de ce dernier à l'initiale de la seconde phrase<sup>39</sup>.

Au premier millénaire, il n'est pas rare qu'un énoncé grec comporte deux phrases en parataxe, dont la seconde commence par un prédicat suivi de δέ et a valeur circonstancielle, ainsi, chez Homère (voir § 2 et note 6).

— de conséquence

ζ 29 30 ἐκ γάρ τοι τούτων φάτις ἀνθρώπους ἀναβαίνει  
ἔσθλή, χάρουσιν δὲ πατήρ καὶ πότνια μήτηρ

<sup>38</sup> Voir E. Bachellery, *Actes du quatrième Congrès International d'Etudes Celtiques = Etudes Celtiques* 13, 1973, p. 54.

<sup>39</sup> Cf. W. Dressler, *AO* 38, 1970, p. 386: «Die Verbalmorpheme sind sie bevorzugten Träger syntaktischer Indices, und zwar nicht nur satzsyntaktischer Indices, wie die Begriffe Modus, Tempus und Aspekt vermuten lassen, sondern auch textsyntaktischer ... Eine der grundlegendsten textsyntaktischen Funktionen ist die Satzverbindung.»

(cf. *ekede[mi]*; et Σ 188 ci-dessous).

— de concession

ζ 108 ρεία τ' ἀριγνώτη πέλεται, καλαί δέ πᾶσαι

(avec prédicat nominal, comme en mycénien *to-so-de pe-mo*)

— de temps

B 210 αἰγιαλῶ μεγάλῳ βρέμεται· σμαραγεῖ δέ τε πόντος

Le prédicat est final, lorsque la seconde phrase des énoncés de ce type commence par un pronom accentué: dans la succession pronom + verbe, c'est le pronom (fléchi) qui a la préséance (cf. note 35):

η 30 ἀλλ' ἴθι σιγῆ τοῖον, ἐγὼ δ' ὄδον ἡγεμονεύσω

X 12 οἱ δὴ τοι εἰς ἄστυ ἄλεν, σὺ δέ δεῦρ' ἐλιάσθης

— de cause, le plus souvent:

Σ 188 Πῶς τὰρ ἴω μετὰ μῶλον· ἔχουσι δέ τεύχε' ἐκεῖνος

K 240 ὡς ἔφατ'· ἔδεισεν δέ περὶ ξανθῶ Μενελάῳ

ι 145 οὐδὲ σελήνη οὐρανόθεν προὔφαινε, κατείχετο δέ νεφέεσσιν

ou, après Homère

Eur., *Alc.* 61 Οὐ δῆτ'· ἐπίστασαι δέ τοὺς ἐμούς τροπούς

*I. T.* 1401 Φιλεῖς δέ καὶ σὺ σὸν κασίγνητον, θεά

Ar., *Av.* 584 εἶθ' ὃ γ' Ἀπόλλων ἰατρός γ' ὦν ἰάσθω· μισθοφορεῖ δέ

Il est intéressant de constater que ce tour est connu de la prose, par exemple:

Hdt. II 100 νόῳ δέ ἄλλα μηχανᾶσθαι· καλέσασαν δέ μιν Αἰγυπτίων τοὺς μάλιστα μεταίτιους τοῦ φόνου ἦδεε<sup>40</sup>.

Xen., *An.* 7, 54 ἀρ' οὐκ... ἀπιόντα γε ἄμεινον φυλάττεσθαι πέτρους; ἦκουες δέ τὰς ἀπειλὰς (et cf. *Mem.* 3, 6, 14)

Lys. 12, 68 φάσκων πράγμα ηὔρηκέναι μέγα καὶ πολλοῦ ἄξιον (ὑπέσχετο δέ εἰρήνην ποιήσιν μήτε ὄμηρα δούς)

Le même tour apparaît lorsque le prédicat est nominal:

<sup>40</sup> δέ omis ou corrigé en γάρ par certains éditeurs; pour la valeur causale de δέ, voir J. Denniston, *The Greek Particles*<sup>2</sup>, 1970, p. 169 (les scholies observent souvent: ὁ δέ ἀντὶ τοῦ γάρ).

φ 498 Λητοῖ, ἐγὼ δέ τοι οὗ τι μαχήσομαι· ἀργαλέον δὲ ||πληκ-  
τίζεσθ'(αι)

Esch., *Suppl.* 190 ἄμεινόν ἐστι... / πάγον προσίξειν τῶν δ' ἀγωνίων  
θεῶν / κρεῖσσον δὲ πύργου βωμός

ce prédicat nominal précédant le verbe «être», lorsque celui-ci  
est exprimé, *e.g.*

Δ 438 ἀλλὰ γλῶσσ' ἐμέμικτο, πολύκλητοι δ' ἔσαν ἄνδρες

Γ 114/5 ...τὰ μὲν κατέθεντ' ἐπὶ γαίῃ

πλησίον ἀλλήλων, ὀλίγη δ' ἦν ἀμφὶς ἄρουρα

Η 48 ἦ ῥά νύ μοί τι πίθοιο, κασίγνητος δὲ τοί εἰμι

(et cf. ε 450, η 401, Ν 237, Π 90)

Esch., *Eu.* 62 ἰατρόμαντις δ' ἐστὶ καὶ τερασκόπος

Eur., *Hel.* 544 ἄγριος δὲ τις / μορφήν ὄδ' ἐστὶν

Plat., *Cra.* 482 a εὐεργέτει καὶ Σωκράτη τόνδε — δίκαιος δ' εἶ — καὶ ἐμέ

Mais la place initiale du prédicat nominal est sans signification  
particulière: alors que le prédicat verbal est anciennement final,  
le prédicat nominal est normalement initial <sup>41</sup>.

Ici encore, le prédicat verbal est final lorsque la seconde  
phrase des énoncés de ce type commence par un pronom ac-  
centué:

Χ 10 (οὐκ) ἔγνωσ ὡς θεὸς εἰμι, σὺ δ' ἄσπερχές μενεαίνεις

ο 540 ...Πείραιε Κλυτίδη, σὺ δέ μοι τὰ περ ἄλλα μάλιστα πείθη

Eur., *H.F.* 70 ἐγὼ δὲ καὶ σὺ μέλλομεν θνήσκειν

*Hipp.* 94 Ὅρθῶς γε· τίς δ' οὐ σεμνὸς ἀχθεινὸς βροτῶν;

9. L'association d'un verbe tonique et d'une particule (en-  
clitique) en valeur subordonnante est ancienne: en védique, «par-  
fois une particule non proprement subordonnante affecte un rôle  
de subordonnant, avec verbe tonique: c'est le cas notamment de  
*hi* ... à valeur causale, et de *ca* répété à valeur contrastée» <sup>42</sup>.

<sup>41</sup> Voir L. Renou, *Grammaire védique*, § 393, p. 333, pour le védique. Et cf. les exem-  
ples du type A 80, § 9.

<sup>42</sup> L. Renou, *Grammaire ... védique*, § 445, p. 383; et voir § 438 (pour *hi*), ainsi que  
Delbrück, *Aind. Syntax*, p. 523. D'autres particules s'accompagnent d'un verbe  
tonique en védique: *angá, áha, íd, sma* (voir A. A. Macdonell, *A Vedic Grammar*,  
1955, pp. 214, 216, 218, 250, respectivement).

Mais, en védique, le verbe tonique accompagné d'une particule se trouve dans la première phrase :

*imāṃ ca vācam pratihāryathā naro vīśved vāmā vo asnavat* «si hommes, vous agréez cette parole, elle vous procurera toutes faveurs» et souvent à la fin de celle-ci :

*vīśvo hy anyō arīr ājagāma māméd āha śvāsūro nā jagāma* «alors que tous les gens du clan sont venus, seul mon beau-père n'est pas venu» : au terme d'un processus que nous saisissons mal, tout se passe comme si le caractère complexe de la phrase à deux propositions étant annoncé dès le premier prédicat, mais cela dans des cas où la particule (*hi, ca*), n'a plus pour fonction de relier la phrase où elle se trouve avec la précédente, mais a un statut déjà presque conjonctif : on n'est pas loin du type de phrase le mieux représenté à l'époque historique, où, en védique<sup>43</sup>, la subordonnée est en protase, la principale en apodose. Cependant, le type de phrase complexe, où la principale vient en premier, est bien attesté, même quand, le caractère tonique du verbe ayant été étendu à toutes les propositions, la valeur de la subordonnée a été soulignée par l'emploi d'un outil proprement conjonctif ; cela apparaît dans les deux seuls exemples mycéniens de subordination proprement dite :

PY Ta 711.1 *o-wi-de pu<sub>2</sub>-ke-qi-ri o-te wa-na-ka te-ke au-ke-wa da-mo-ko-ro*

ὄφιδε Φυγέβρις ὅτε φάναξ θῆκε Αὐ...ηφαν δαμοκόλον

et, beaucoup moins clair, Sb 1314.1-2 :

*a-wa-ra-ka-na-o pā-ma-ko | jō-qi wo-to-mo pe-re 1*

...αο φάρμακον(?) ὅτι ? φέρει,

texte dont peu de termes ont une lecture évidente, mais qui offre la même succession de phrase nominale (principale) + subordonnée (verbale) que Na 926 *pa-ka-a-ka-ri a-ki-ti-to e-ke-de-mi a<sub>2</sub>-ku-mi-jo*, la structure des deux textes différant en ce que Na 926 comporte une quasi-subordonnée à verbe initial (tonique) suivi d'une particule enclitique, mais Sb 1314 une subordonnée à conjonction

<sup>43</sup> Voir A. Minard, *La subordination dans la prose védique*, 1936, § 1.

tonique (*jo-qi* ὅτι «ce que»<sup>44</sup>) et un verbe final, dont l'accentuation ne doit plus avoir de valeur syntaxique significative (φέρει).

Au premier millénaire, il n'est pas rare que la subordonnée suive la principale en grec, notamment après une principale nominale

A 80 κρείσσων γὰρ βασιλεὺς ὅτε χώσεται ἀνδρὶ χέρηι),

Eur. *Hel.* 1099 Ἄλις δὲ λύμης ἦν μ' ἔλυμήνω

car c'est un type de phrase où n'apparaît pas le système corrélatif/relatif si caractéristique des phrases dans lesquelles la principale est en apodose (type Eur., *Alc.* 633 τότε ξυναλγεῖν χρῆν σ' ὄτ' ὠλλύμην ἐγώ) Mais le même ordre peut apparaître après principale verbale:

Δ 164 Z 448 ἔσσεται ἡμαρ ὄτ' ἄν ποτ' ὀλώλη Ἥλιος ἱρή<sup>45</sup>

Et la convergence de gaul. ... *dugionti-io* ...

hitt. ... *paḥši-ia* ...

myc. ... *e-ke—de* ..., (*o-u-*)*pa-ro-ke-ne[-to* ...

... *a-pu-ne-we* ... semble bien montrer que, dans l'enchaînement du discours, c'est la seconde phrase d'un énoncé complexe qui a été dotée des plus anciens outils de subordination, tonicité du verbe, constante, et emploi d'une particule suivant le prédicat en emploi enclitique, de manière fréquente (myc. *e-ke-de—, to-so-de, to-so-jo*) mais non nécessaire (cf. *a-pu-ne-we*, et probablement *o-u-pa-ro-ke-ne[-to]*), pour mettre la phrase où se trouve le prédicat tonique en relation avec celle qui précède<sup>46</sup>.

10. Toujours est-il que les particularités de la place du verbe en rapport avec le développement de la subordination rendent compte de plusieurs faits mycéniens.

<sup>44</sup> Sur *jo-qi*, voir M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris 1972, §§ 31, 37, 167.

<sup>45</sup> Voir P. Monteil, *La phrase relative en grec ancien*, 1963, notamment p. 257 pour ὅτε. L'on notera que les couples τότε ... ὅτε, ὅτε ... τότε sont inconnus d'Homère. Sur la distribution de τότε et de ὅτε chez Homère, voir G. P. Shipp, *Studies in the Language of Homer*, Cambridge 1972, p. 198.

<sup>46</sup> Anciennement, un verbe principal a pu se trouver également à l'initiale de la (première) phrase, en position accentuée, pour les besoins stylistiques de l'emphase.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les énoncés à *e-ke-ge*, nombreux dans les tablettes cadastrales individuelles, *e.g.*

Eb 477 *we-te-re-u o-pi-ti-ni-ja-ta e-ke-ge o-na-to ke-ke-me-na ko-to-na to-so-de pe-mo GRA ...*

car *—ge* mériterait comme *jo—* (tonique) une étude particulière. Nous nous bornerons à signaler que, alors qu'on attend que *—ge* (*\*k<sup>w</sup>e*), enclitique, se trouve à la seconde place dans la phrase, en d'autres termes que le syntagme *e-ke-ge* figure à l'initiale de cette phrase, il est évident que *e-ke-ge* se trouve après le nom propre (premier mot tonique) <sup>47</sup>, parce que un *e-ke-ge* initial ne pourrait apparaître que dans la seconde phrase d'un énoncé complexe, et non comme en ces textes, dans la première phrase d'un énoncé simple. Cela n'empêche pas, cependant, de supposer au verbe le même caractère tonique qu'a en sanskrit le prédicat accompagné de *ca* (§ 9) < *\*k<sup>w</sup>e*: c'est ce caractère tonique qui peut en effet rendre compte du changement de l'ordre des mots qui paraît consécutif à l'emploi de *e-ke-ge* au lieu de *e-ke*, avec transformation de *o-na-to e-ke* en *e-ke-ge o-na-to* (cf., *e.g.*, Ep. 539.13 *we-te-re-u i-je-re-u o-na-to e-ke ...*), changement qu'on peut interpréter comme remontée vers l'initiale (où se trouvent par excellence les mots toniques) du prédicat tonique, accompagné, comme *dugionti-io* ou *e-ke—de*, d'une particule enclitique. Comme *jo—*, *—ge* est une particule d'énumération appartenant à un thème de relatif (cf. § 6); mais, alors que *jo—*, tonique, a une fonction déictique, annonçant l'énumération de noms qui le suivent dans l'énoncé, *—ge*, enclitique, a une fonction anaphorique, puisqu'elle relie le texte où elle se trouve au texte précédent de même structure syntaxique (ce que fait aussi *ca* en sanskrit), signalant que le texte, même apparemment isolé, où elle se trouve, fait partie d'un ensemble (l'ensemble des tablettes individuelles, en ce qui concerne les tablettes Eb) <sup>48</sup>.

<sup>47</sup> Suivi éventuellement de déterminants divers.

<sup>48</sup> Il conviendrait, dans une étude plus particulièrement consacrée à *—ge*, de citer, et éventuellement de discuter, les nombreuses études consacrées à *—ge*. Retenons ici d'une part comme particulièrement intéressantes du point de vue comparatif celles de J. Gonda, «The History and original function of the i.e. particle *k<sup>w</sup>e* especially in Greek and Latin», *Mnemosyne* (Ser. 4) 7, 1954, pp. 177-214; «The Use of the particle *ca*», *Vak* 5, 1957, pp. 1-73), et comme récemment consacrées

Pour ce qui est de l'emploi de la particule (-)jo(-), l'opposition est claire en tout cas entre un syntagme comme *jo-do-so-si*, où la particule est tonique, et enclitique (à la seconde place dans la phrase) le verbe (atone) de la proposition indépendante, et un syntagme comme gaul. *dugiiontiio*, où la particule est enclitique, et tonique le verbe, initial, de la quasi-subordonnée seconde phrase de l'énoncé complexe; *to-so-jo* (cf. *to-so-de*) prédicat nominal offre exactement les mêmes propriétés <sup>49</sup>.

11. Les énoncés où se trouvent *dugiiontiio*, *to-so-jo* (et *to-so-de*, *e-ke-de*—) sont encore paratactiques en ce qu'ils comportent deux phrases coordonnées, mais témoignent d'une hypotaxe naissante en ce que leur prédicat, quand il est un verbe, est doté d'une tonicité qui est à elle seule un outil de subordination: il y a là une quasi-subordination (*dugiiontiio*: «qui honorent»; *e-ke-de*—: «bien qu'il possède»; *to-so-de* (*to-so-jo*) *pe-mo/pe-ma*: «en sorte que telle est la quantité de grain»), dans le développement de laquelle

au mycénien, dans *Minos* 13, 1972, celles de M. G. Teijeiro, «New Evidence on *e-ke-ge*», p. 98; D. A. Was, «Some Reflexions on the suggestive Tablet H 6», pp. 9-11, qui pense retrouver —*ge* en linéaire A); Y. Duhoux, «Myc. *e-ke-ge* / *e-ko-si-ge*», pp. 54-66, qui essaie de défendre une lecture ἔχητι πη de *e-ke-ge*, qui ne me convainc absolument pas, pour deux raisons. L'une, philologique, est que *e-ke-ge* se trouve sous le stylet du scribe 41, qui est un scribe «non asyndétique», employant non seulement *to-so-de* et non pas *to-so* à l'intérieur de l'énoncé (§ 5), mais les deux seuls exemples mycéniens de particules «apodotiques» (—*de*: Eb 845 ... *o-pe-ro du-wo-u-pi te-re-ja-e e-me-de te[-re-]ja*; —*ge*: Eb 940.1 *o-pe-ro-ge te-re-ja-e o-u-ge te-re-ja*), et que, dans ces conditions, il a pu employer, non pas *e-ke* en asyndète, mais un *e-ke-ge*, avec —*ge* «et» pour relier chacune des tablettes individuelles qu'il était chargé de rédiger à la tablette précédente de la même série, qui dans son esprit faisait clairement partie du même ensemble («et X possède ...; et Y possède ...; et Z possède...»). L'autre raison est comparative: cette liaison de phrases de structure syntaxique identique, avec formes verbales identiques, a des parallèles hors du mycénien (cf., pour le védique, MacDonell, *Vedic Grammar*, p. 229), et l'emploi de \**k<sup>w</sup>e* avec répétition anaphorique et concaténation comme particule de phrase, également (cf., par exemple l'inscription latine de la Colonne Rostrale). La rôle de la grammaire comparée dans la compréhension du rôle de ces particules, qui sont des archaïsmes, me paraît capital. C. J. Ruijgh a consacré un gros livre à τε (*Autour de «τε épique». Etudes sur la syntaxe grecque*, Amsterdam 1971): il me semble que l'origine du «τε épique» devrait être recherché dans des emplois apodotiques de la particule; mais il y aurait lieu de revenir sur ce problème.

<sup>49</sup> Voir note 32.

les particules de phrase ont joué un rôle fondamental, avant que les thèmes pronominaux auxquels elles appartiennent ne deviennent à eux seuls (une fois le verbe devenu tonique en toute sorte de propositions) des outils de subordination, conjonctions (non fléchies, souvent formées par agglutination de particules, e.g. lat. *dōnec* < \**do-ne-k<sup>w</sup>e*, myc. *o-te*, ci-dessous), ou pronoms fléchis.

Sur la voie qui mène de l'un à l'autre apparaissent des signes tantôt d'évolution, tantôt de régression. En v. irlandais, \**de* figure dans certaines des formes employées dans la phrase relative, après négation (*nad*), et devant pronom infixé (*-dom-*, etc.)<sup>50</sup> et J. Vendryes a montré<sup>51</sup> que p. ex. *no-d-nail* «toi qui le nourris» aurait un équivalent dans gr.  $\nu\tilde{\nu}\ \delta\acute{\epsilon}\ \acute{\epsilon}\ \tau\rho\acute{\epsilon}\phi\epsilon\iota\varsigma$ ; mais \**-de* n'a jamais été au bout de son développement relatif, et d'autres particules sont intervenues dans la constitution de la phrase relative en celtique, le \**-yo* de *dugiiontiio*, en emploi enclitique, postposé aux formes de 3ème p. sg. et plur., et anciennement de 1ère p. plur., et, en distribution complémentaire, *no-*, tonique, préposé aux autres personnes, ainsi que \**k<sup>w</sup>e*, lui-même en distribution complémentaire avec *-de-*, en emploi enclitique après négation (*nach*)<sup>52</sup>.

Le grec connaît, dès le second millénaire, une subordination conjonctive, qui s'exprime au moyen de conglomérats de thèmes pronominaux, contenant la même particule *jo-* (*o-*) non fléchie que celle qui figure en emploi tonique dans le type *jo-do-so-si* et, enclitique, dans *to-so-jo* : *o-te* (\**yo* + \**te*, du thème pronominal \**to*), PY Ta (11.1, *jo-qi*, PY Sb 1314.2 (\**yo* + \**k<sup>w</sup>i* enclitique, du thème d'indéfini) : le développement conjonctif de \**yo* a eu pour contrepartie l'extinction de son emploi comme particule : au second millénaire, celle-ci est encore vivante comme particule (d'énumération) en proposition principale (cf. *o-wi-de*  $\acute{\omicron}\text{-}\text{F}\text{I}\text{D}\text{E}$ ) ou indépendante (*jo-do-so-si*  $\acute{\omicron}\text{-}\text{D}\text{O}\text{S}\text{O}\text{S}\text{I}$ , etc.), bien que son emploi y soit difficile à saisir pour nous, justement parce qu'elle a dis-

<sup>50</sup> Sur la parenté du *-d-* «relatif» irlandais et du  $\delta\acute{\epsilon}$  grec, voir J. Vendryes, *MSL* 17, p. 351; C. Watkins, *Celtica* 6, 1963, p. 38.

<sup>51</sup> *MSL* 17, pp. 350-351.

<sup>52</sup> Sur la phrase relative celtique, voir R. Thurneysen, *Grammar*, pp. 492-504; C. Watkins, *Celtica* 6, 1963, pp. 24 sq.

paru du grec alphabétique, où l'énoncé complexe a une organisation hypotactique assez développée pour que le besoin d'une particule introductrice d'énoncé, vide de sens, ne se fasse plus sentir.

Comme particule de liaison «et» enclitique (comme le hitt. *-ya*), servant à relier une quasi-subordonnée à la proposition précédente, elle est déjà moribonde, justement parce que *\*yo* connaît déjà un développement conjonctif en valeur subordonnante (*jo-qi*, *o-te*). Seul un scribe nous en lègue le souvenir, en distinguant soigneusement, à côté du démonstratif ordinaire *to-so* un *to-so-de* introduisant une mention supplémentaire par rapport à la précédente, et initial de phrase, et un *to-so-jo* introduisant une mention complétant la précédente, et intérieur d'énoncé. Les autres scribes, moins conservateurs peut-être que le scribe 24, rédacteur d'un petit nombre de tablettes où l'on a recherché une résonance religieuse «tripartie»<sup>53</sup>, se servent de *to-so-de* dans les deux emplois: tout se passe comme si *-jo*, déjà devenu conjonction, était en train de disparaître comme particule, au profit de *-de*, qui ne s'est jamais développé comme conjonction en grec<sup>54</sup>.

Paris 75017

FRANÇOISE BADER

8 Boulevard de Courcelles

<sup>53</sup> Voir A. Yoshida, *RPh* 42, 1964, p. 6.

<sup>54</sup> Le thème *\*de* figure au contraire dans des conjonctions latines, cf. *dōnec* < *\*dō-ne-k<sup>w</sup>e*, *dum*.